



## CAMPAGNE DE PRÉVENTION DES MORSURES DE TIQUES

L'Agence pour une Vie de Qualité (AViQ), notamment compétente pour la promotion et la prévention de la santé ainsi que la surveillance des maladies infectieuses, lance une campagne de sensibilisation et d'information sur les tiques.

En ce qui concerne la prévention, l'AViQ rappelle que **les tiques affectionnent particulièrement les hautes herbes, les fougères, les forêts et les endroits ombragés** et qu'il convient dès lors de porter le plus possible des **vêtements couvrants** (manches longues, pantalons, chaussures hautes, etc.) et d'appliquer du **répulsif pour insectes**.

En second lieu, l'AViQ conseille d'**inspecter méticuleusement tout le corps** de haut en bas et particulièrement au niveau du cou et derrière les oreilles.

**En cas de morsure, il faut alors réagir :**

- enlevez la tique grâce à une pince adaptée, sans en comprimer le corps et désinfectez la zone ;
- surveillez la zone durant 30 jours et consultez votre médecin en cas d'érythème migrant (rougeur grandissante) ou symptômes grippaux.

Pour plus d'informations ou pour déclarer une morsure, rendez-vous sur le site [www.tiquesnet.be](http://www.tiquesnet.be) !

**TIQUES PRÉVENIR ET RÉAGIR**

1. Ne pas brûler la tique  
2. Ne pas tourner  
3. Ne pas écraser la tique  
4. Ne rien mettre sur la tique

Suivre l'apparition des symptômes pendant un mois

Piqûres, Température, Douleurs articulaires, Maux de dos

## RENDEZ VOS DONNÉES PUBLIQUES POUR AUGMENTER LES CHANCES DE RETROUVER VOTRE ANIMAL DE COMPAGNIE

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), les données des responsables des chiens et des chats répertoriées actuellement sur DOG ID et CAT ID ont été anonymisées depuis le 1er mai 2021.

Pas de panique, les vétérinaires et refuges auront toujours accès à ces informations. Il est cependant possible de rendre ses données publiques pour augmenter les chances de retrouver son animal de compagnie si celui-ci s'égare.

**Vous pouvez effectuer la procédure sur ces sites :**

- Pour votre chien : <https://online.dogid.be/>
- Pour votre chat : <https://online.catid.be/>

Plus d'infos : [bienetreanimal.wallonie.be](http://bienetreanimal.wallonie.be)



## POUR LEUR SANTÉ, STOP À LA DISTRIBUTION DE PAIN AUX CANARDS !

LE PAIN LES REND MALADES ET EN POURRISSANT, IL POLLUE L'EAU, CE QUI TUE LES POISSONS !



VOUS AVEZ LE DROIT, PAR CONTRE, DE LEUR DONNER DU MAÏS, DES GRAINES POUR LES OISEAUX, DE LA SALADE OU ENCORE DES ÉPLUCHURES DE LÉGUMES.





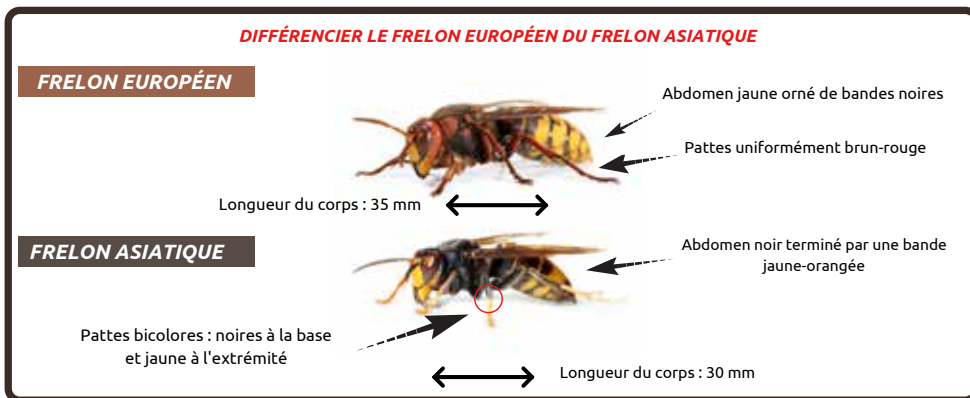
**VIGILANCE RENFORCÉE POUR LE FRELON ASIATIQUE !**

Le frelon asiatique est un insecte invasif de la famille des guêpes, originaire d'Extrême-Orient. Introduit accidentellement près de Bordeaux en 2004, il progresse vers le nord au rythme moyen de 60 km par an. Le premier nid a été détecté en Wallonie en 2016 et les premiers cas d'attaques de ruches ont été signalés en 2017.

Sa progression se poursuit, en 2020, 170 nids ont été découverts en Wallonie. Ce nouveau prédateur pourrait fragiliser les ruchers là où il parviendrait à s'établir en forte densité.

**Encodage des observations**

Les observations de frelons asiatiques ou de leurs nids peuvent être communiquées au travers de ce formulaire d'encodage à l'adresse : <https://tinyurl.com/especes-invasives>. Tout signalement doit idéalement être accompagné de photographies numériques du nid ou de l'insecte.



Si vous désirez obtenir davantage d'informations, vous pouvez contacter les organisations suivantes :

- la **Cellule interdépartementale sur les Espèces invasives** pour la coordination générale des opérations : [invasives@spw.wallonie.be](mailto:invasives@spw.wallonie.be) ;
- la **Cellule permanente Environnement-Santé** pour les risques spécifiques en matière de santé publique : [cpes@spw.wallonie.be](mailto:cpes@spw.wallonie.be) ;
- le **Centre wallon de Recherches agronomiques** pour la destruction des nids de frelons asiatiques : [deproft@cra.wallonie.be](mailto:deproft@cra.wallonie.be) ;
- le **CARI** pour obtenir des informations sur la protection des ruchers : [info@cari.be](mailto:info@cari.be) ;

Vous pouvez également contacter le **service environnement** de l'administration communale au 071/609.873 ou par mail à l'adresse : [environnement@montignyletilleul.be](mailto:environnement@montignyletilleul.be).

**EXTRAITS DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE POLICE : DISPOSITIONS GÉNÉRALES SUR LES ANIMAUX**

**Article 141** – Il est interdit à toutes personnes, dans les lieux dont elles sont propriétaires, locataires, colons, fermiers, usufruitiers ou usagers, de tuer méchamment ou de blesser gravement, au préjudice d'autrui, un animal domestique.

Il est interdit de tuer volontairement et sans nécessité ou de blesser gravement, soit un animal domestique, soit un animal apprivoisé.

**Article 142** – Il est interdit dans tout lieu privé :

1. d'attirer, d'entretenir et de contribuer à la fixation d'animaux errants tels que les chats, chiens, pigeons ou autres oiseaux, sauf autorisation expresse du Collège communal ;
2. de se trouver avec des animaux dont le nombre et le comportement peuvent porter atteinte à la sécurité publique et dont l'état de santé pourrait porter atteinte à la sécurité ou à l'hygiène publique ;
3. de faire fonctionner un robot tondeuse automatique entre 21h et 7h afin de préserver la faune nocturne.



**NUIT EUROPÉENNE DES CHAUVES-SOURIS**  
**SAMEDI 28/08 DE 19H À 23H - ACTIVITÉ NOCTURNE**



ADRESSE  
 RUE DE L'ABBAYE D'AULNE, 1  
 À FONTAINE-L'ÉVÊQUE

RESPONSABLE JEAN-BENOÎT REGINSTER  
 Tél : 0495 287 664 -  
 Email : [entre.sambre.et.terris@natagora.be](mailto:entre.sambre.et.terris@natagora.be)



LIEUX DE RENDEZ-VOUS  
 PARKING JUSTE APRÈS LE PONT  
 DU CHEMIN DE FER

LA BALADE NOCTURNE EST GRATUITE MAIS  
 L'INSCRIPTION EST OBLIGATOIRE (AVANT LE 23/08)

<https://bit.ly/2SUGfUl>



## ARRIVÉE IMMINENTE DU NOUVEAU SAC BLEU POUR LES HABITANTS DE LA ZONE TIBI

Dès le **1er juillet**, tous les habitants de la zone Tibi bénéficieront du "Nouveau Sac Bleu" et pourront y jeter **tous les emballages en plastique** en plus des cartons à boisson et des emballages métalliques. **Les anciens sacs bleus resteront valables sans limite de temps.**

Le centre de tri Valtris de Tibi, InBw et Bep-Environnement est actuellement en pleine effervescence et termine sa modernisation en vue de trier ces nouveaux emballages.

## Dates des collectes sélectives Verres-Papiers-PMC - 2e semestre 2021

JUILLET 07	AOÛT 08	SEPTEMBRE 09
V/P 7	V/P 4	V/P 1-29
PMC 7-24	PMC 4-18	PMC 1-15 -29
OCTOBRE 10	NOVEMBRE 11	DÉCEMBRE 12
V/P 27	V/P 24	V/P 22
PMC 13-27	PMC 10-24	PMC 8-22

V/P =  
VERRES / PAPIERS / CARTONS



PMC =  
BOUTEILLES ET FLACONS EN  
PLASTIQUE / EMBALLAGES  
MÉTALLIQUES / CARTONS À  
BOISSONS



**DATE EN ROUGE** : COLLECTE LE SAMEDI POUR CAUSE DE JOUR FÉRIÉ.

## VOTRE RECYPARC TIBI À LANDELIES



CHEMIN DE LA FALGEOTTE 2 À LANDELIES

OUVERT DU MARDI AU VENDREDI DE 10H15 À 18H00  
LE SAMEDI DE 9H15 À 17H30.  
FERMÉ LE DIMANCHE, LE LUNDI ET LES JOURS FÉRIÉS.

## UNE SEMAINE DE L'ÉCOLOGIE AUTREMENT



À défaut de pouvoir organiser la semaine de l'écologie, initialement prévue courant avril, des activités de sensibilisation à l'écologie, à destination des enfants ont été organisées. Le service environnement, en collaboration avec la bibliothèque communale et Natagora avait concocté un programme varié : création d'un nichoir, comptine et fabrication de "Johnny la mèche" avec la grainothèque.

Parallèlement, "Aux gestes citoyens" et "Tendance zéro déchet" ont proposé des capsules vidéo de trucs et astuces : une pochette sandwich réutilisable, du savon liquide pour les mains, Furoshiki, invitation à dîner et sac à dos improvisé, etc.

Retrouvez les vidéos sur la page Facebook "Aux gestes citoyens" :

<https://www.facebook.com/auxgestescitoyens>.

Des kits de pailles inox réutilisables ont été distribués à La Halle de Montigny-le-Tilleul en collaboration avec Tibi. Cette semaine de l'écologie s'est clôturée par la distribution des "baby bags" aux premiers nés de 2021 !





## L'ÉQUIPE DE LA BIBLIO VOUS PRÉSENTE : UN JEU ET UN LIVRE !

**PAPPY WINCHESTER**

Un jeu familial très gai et dans lequel tous les joueurs sont actifs du début à la fin de la partie.

Dans le lointain Far West, Pappy Winchester, un sacré joueur, va passer l'arme à gauche. Avant le grand saut, il propose à ses héritiers de partager ses terres aux enchères.

Le jeu se compose d'un beau plateau réunissant des parcelles de déserts, forêts et prairies. Le paysage ne serait pas complet sans un saloon, un ranch et des mines dans lesquelles Pappy a peut-être caché un trésor.

On tire au sort un numéro de parcelle qui est mise immédiatement aux enchères, mais comme tout doit rester au sein de la famille, le vainqueur d'une enchère doit payer sa mise aux perdants.

Acheter les terrains, réaliser des objectifs secrets, essayer de retrouver le trésor que Pappy a peut-être caché, explorer les mines pour y découvrir de l'or, et rafler la mise au saloon. Tout est bon pour dépenser votre argent à bon escient ou pour recevoir celui de vos adversaires!

Le vainqueur le plus riche deviendra alors le nouveau chef de famille !

Ce jeu est soigné et son beau matériel attrayant. Une partie dure environ 40 minutes et peut réunir 3 à 5 joueurs mais plus on est nombreux plus le jeu est marrant.

Jeu édité chez Blue Orange et disponible dans votre ludothèque...

Consultez la liste des jeux disponibles dans votre ludothèque communale à l'adresse suivante : <https://tinyurl.com/jeux-ludo>

## CETTE ANNÉE, DES STAGES POUR ENFANTS DE 8 À 12 ANS VOUS SONT PROPOSÉS !

**Semaine du 05 au 9 juillet**

« Moteur, action ! »

Durant la semaine les enfants vont réaliser un court métrage. Caméra, éclairage, son et effets spéciaux seront au rendez-vous. Ensemble, les enfants constitueront une équipe de tournage et pourront assurer l'avant-première de leur film.

**Horaire** : de 9h à 12h

**Coût** : 10 euros/semaine

**Infos** : 071/51.12.31 ou virginie.binard@montignyletilleul.be  
nicolas.vanruyssevelt@montignyletilleul.be

**Semaine du 2 au 6 août**

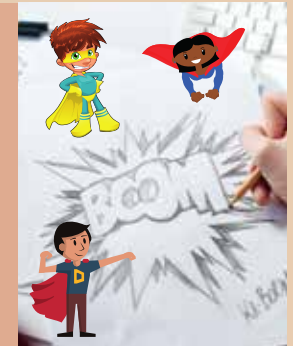
« À chacun son super pouvoir ! »

Durant la semaine les enfants vont s'immerger dans l'univers des super héros. Ce stage mélangera plusieurs disciplines pour aboutir à une planche de BD imprimée en poster. Du dessin et de la peinture bien sûr mais aussi de la photographie et de l'infographie à l'aide d'un ordinateur.

**Horaire** : de 9h à 12h

**Coût** : 10 euros/semaine

**Infos** : 071/51.12.31 ou nicolas.vanruyssevelt@montignyletilleul.be

**L'ÉTÉ MEURT JEUNE / MIRKO SABATINO**

Retour dans les Pouilles, été 1963.

C'est une histoire d'enfants, de trois garçons de douze ans qui voient leur vie basculer le temps d'une saison.

Primo, Damiano et Mimmo trainent tout le temps ensemble et sont inséparables comme on pense qu'on le sera toujours à cet âge-là. D'autant que chacun pour des raisons différentes doit peu à peu prendre la place de son père. Après une bagarre avec d'autres gamins, ils font un pacte de sang à savoir toujours venger les autres ou un des membres de leur famille.

Mais entre se battre avec des garçons et se trouver face à des actes qui les dépassent, le titre du livre prend tout son sens...

Une écriture fluide et bouleversante où l'on sent presque l'odeur et la chaleur d'un été au sud de l'Italie. Un premier roman qui vous transporte dans les années où vous n'étiez plus un enfant et bien loin d'être un adulte. Et une fin qui vous poursuit bien après la dernière ligne...



Depuis quelques mois, l'équipe de la bibliothèque vous propose un nouveau rendez-vous où chaque membre vous partagera une idée, un coup de cœur littéraire, un jeu de société ou encore des trucs & astuces !

Retrouvez Jessica, Nicolas, Fabienne, Djamel, Virginie et Pascale dans une petite émission audio que vous pourrez écouter et réécouter à votre guise !

Pour écouter les différents épisodes, scannez le QR-code ci-après ou rendez-vous à l'adresse suivante :

[tinyurl.com/podcast-biblio](https://tinyurl.com/podcast-biblio)



## STAGES D'ÉTÉ PARADIS-MÔME !

INSCRIPTION OBLIGATOIRE !

SCANNEZ LE QR-CODE POUR INSCRIRE VOTRE ENFANT.



VOUS POUVEZ ÉGALEMENT PASSER PAR L'ADRESSE :  
<http://tinyurl.com/stages-ete-PM2021>  
SI VOUS ARRIVEZ SUR UNE PAGE QUI VOUS DEMANDE UN MOT DE PASSE, C'EST QUE LES STAGES SONT COMPLETS !

EMAIL : [paradismome@montignyletilleul.be](mailto:paradismome@montignyletilleul.be)  
Les stages d'été seront soumis au strict respect des mesures de santé publique.

## CONVENTION AVEC L'ASBL DROIT ET DEVOIR !

L'administration communale et le Centre Public d'Action Sociale de Montigny-le-Tilleul collaboreront désormais avec "**Droit et Devoir Asbl**",

La **mission** première de cette Asbl est de **rendre accessible**, au plus grand nombre, l'**informatique**. Que ce soit via la formation, le reconditionnement ou encore la vente de matériel de seconde main reconditionné.

"**Droit et Devoir Asbl**" est agréée **collecteur de déchets dangereux** (DEEE). Active dans une démarche d'économie sociale, ses activités s'organisent autour d'une **mission sociale, d'économie sociale et environnementale**.

La convention établie s'articule autour de **3 axes principaux** :

### 1. Récupération du matériel informatique déclassé :

- de l'administration communale et du C.P.A.S de Montigny-le-Tilleul ;
- des citoyens ;
- des sociétés de l'entité ;

*Les collectes seront organisées via un point de dépôt dont les modalités pratiques seront définies très prochainement.*

### 2. Formation et octroi de matériel reconditionné (contre chèque du CPAS) aux bénéficiaires du CPAS :

- formation gratuite à l'utilisation de l'outil informatique pour tout bénéficiaire du RIS qui en exprime le besoin ;
- accueil de bénéficiaires de l'art.60.

### 3. Collaboration avec l'Espace Public Numérique notamment lors de formations pour les seniors ou de stages pour les enfants.

Des précisions quant aux modalités pratiques des différentes initiatives seront développées dans de prochaines communications, dès que nous serons en mesure de le faire.



**Droit et Devoir**  
A.S.B.L



## STAGE D'ÉTÉ « MUSIQUES SOUS LE TILLEUL » DU LUNDI 23 AOUT AU VENDREDI 27 AOUT 2021

Toutes les infos :

[tinyurl.com/stage-musique-aca](http://tinyurl.com/stage-musique-aca)



Contact :

GSM : 0498/059016

[stagemusiquessousletilleul@gmail.com](mailto:stagemusiquessousletilleul@gmail.com)



## COMMUNIQUÉ DU CONSEIL CONSULTATIF COMMUNAL DES AÎNÉS !

"Hello les seniors !

Si vous avez un trop plein d'énergie ou tout simplement un désir de solidarité, si vous désirez vous sentir plus utiles encore ou vous sentir moins seuls, c'est avec plaisir que nous partageons avec vous cette information.



Le projet de l'asbl Senoah « **Donner de la vie à l'âge** » fait appel à toutes les bonnes volontés. Il s'emploie à mettre en place un **réseau wallon de seniors volontaires** (de plus de 60 ans) qui sont disposés à donner **des coups de pouce** (quels qu'ils soient, depuis le changement d'ampoules jusqu'à une aide pour se déplacer en passant par le partage d'une tasse de café...) à d'autres seniors, **sans contrepartie**, pendant cette crise sanitaire et sans doute par la suite !

Pour les joindre, un **numéro gratuit 0800/17.500** ou au **081/22.85.98**, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30.

Si vous y répondez, n'oubliez pas de nous en informer également via l'adresse mail suivante : [conseilaines@montignyletilleul.be](mailto:conseilaines@montignyletilleul.be), cela pourrait être utile à l'un ou l'autre habitant de Montigny-le-Tilleul ou Landelies ou encore lors d'une initiative prise ou à prendre dans notre commune.

Le CCCA."

**DONNER DE LA VIE À L'ÂGE**  
**DES COUPS DE POUCE PAR DES SENIORS, POUR DES SENIORS**  
**0800/17.500**

Soutenu financièrement par la Fondation Roi Baudouin et la Wallonie, et fruit d'une collaboration entre l'asbl Senoah, l'AVIQ et les mouvements d'ainés des trois mutualités (chrétienne, socialiste et libérale), le projet Donner de la Vie à l'Âge a vu le jour l'an dernier à l'occasion de la journée internationale de la personne âgée. Depuis le lancement, des centaines de personnes ont déjà fait appel au service !

Un site internet officiel est disponible à l'adresse : <https://www.coupdepouceseniors.be/>

## LANDELIES COMPTE UNE NOUVELLE CENTENAIRE !

**ENCORE TOUS NOS VOEUX À  
 MADAME NELLY VALANGE,  
 QUI A FÊTÉ SES 100 ANS !**



## « MAL GARÉE ? AUTO COLLÉE ! », LA CAMPAGNE DE PRÉVENTION DE LA POLICE LOCALE !



Cette campagne de prévention de la police locale Germinalt, initiée en avril, a pour objectif de sensibiliser les automobilistes mal stationnés.

Elle se déploie sur le territoire couvert par la zone de police Germinalt : Montigny-le-Tilleul, Ham-sur-Heure-Nalines, Gerpinnes et Thuin.

Les avertissements auto collés sont également listés afin de permettre aux agents de police de verbaliser les automobilistes récidivistes.



Un reportage a été réalisé par RTL Info, vous pouvez le visionner ici :

<https://bit.ly/3bR4yEJ>

### UNE PERMANENCE JURIDIQUE GRATUITE À VOTRE DISPOSITION !

En collaboration avec le Bureau d'Aide Juridique de Charleroi, une permanence juridique est organisée chaque mois au CPAS de Montigny-le-Tilleul.

L'aide juridique de première ligne est gratuite et accessible à tous, sans condition de revenus et **UNIQUEMENT sur rendez-vous** au 071/51.04.15 !

#### Planning jusqu'en septembre 2021 :

- jeudi 17 juin : 11h30 à 12h30
- jeudi 15 juillet : 11h30 à 12h30
- jeudi 19 août : de 15h30 à 16h30
- jeudi 16 septembre : de 15h30 à 16h30

Il s'agit d'un premier conseil juridique donné par les avocats volontaires du Barreau de Charleroi. Cela permet de clarifier une situation, de recevoir une réponse à une question juridique ou encore d'être correctement renseigné quant aux démarches juridiques ou judiciaires à effectuer.

#### Concrètement, une information pratique est rendue :

- dans le domaine civil (séparation, pension alimentaire, adoption, contrat de bail, problèmes de voisinage, ...);
- dans le domaine pénal (peine de travail, détention limitée, probation, mise en liberté provisoire, amendes liées à une infraction, ...);
- dans le domaine social (rupture de contrat de travail, préavis, chômage, maladie – invalidité, CPAS, ...), etc.

**Attention, à ce stade, l'avocat n'effectue aucune démarche, n'examine pas le dossier en profondeur ou encore, n'assure pas la défense en justice.**

Plus d'infos : 071/510.415 – [servicesocial@montignyletilleul.be](mailto:servicesocial@montignyletilleul.be)



### AFFILIATION À L'AGENCE IMMOBILIÈRE SOCIALE "PROLOGER"

**Vous êtes à la recherche d'un logement ?** L' AIS Prologer peut vous aider !  
La Commune de Montigny-le-Tilleul a décidé de s'y affilier !

L'Agence Immobilière Sociale **PROLOGER** offre la mise à disposition d'un logement en bon état locatif appartenant à des propriétaires privés aux ménages à revenus modestes. L' AIS agit comme intermédiaire entre les propriétaires et les locataires et gère le suivi technique et social.

Nous garantissons aux locataires un loyer modéré et un logement en bon état locatif.

**Intéressé ?** Nous vous invitons à nous contacter par mail : [ais.prologer@gmail.com](mailto:ais.prologer@gmail.com) ou téléphone : **064/43.20.82** afin d'obtenir les informations nécessaires pour vous inscrire au sein de notre AIS.

#### Vous êtes propriétaire et souhaitez vous décharger des tracas locatifs ?

Concrètement, l'ASBL prend en charge la gestion locative du logement, en commençant par la recherche de locataires. Elle rédige les baux, réalise les états des lieux et le suivi des obligations locatives et des paiements. Elle assume la remise en état du logement au plus tard à la fin de la gestion en cas de dégradations locatives légalement imputables aux locataires.

Nous garantissons donc aux propriétaires le paiement du loyer, la couverture des dégâts locatifs ainsi que l'exonération du précompte immobilier.

Votre bien doit néanmoins respecter les critères de salubrité et être situé sur une commune de notre territoire.

### CONNECT MY HOME, TOUS VOS RACCORDEMENTS EN UNE SEULE DEMANDE

**ORES, la SWDE, Proximus et VOO se sont associés pour créer Connect My Home.**

Ce service inédit est désormais disponible dans votre commune. Il permettra de faciliter grandement la vie de vos concitoyens en matière de raccordement.

Grâce à Connect My Home, les travaux de raccordement à l'électricité, au gaz naturel, à l'eau\*, au téléphone, à la télévision et à internet sont gérés :

- en une seule journée ;
- via une seule demande ;
- avec un seul interlocuteur tant pour votre citoyen que pour votre commune ;
- avec une seule demande d'autorisation ;
- pendant un temps de travaux réduit.

**En savoir plus ?** Rendez-vous sur : [www.connectmyhome.be](http://www.connectmyhome.be)





## LANCEMENT DES ENQUÊTES PUBLIQUES



## UN BUS À HAUT NIVEAU DE SERVICE (BHNS) À CHARLEROI

Les enquêtes publiques relatives au dossier du BHNS (Bus à Haut Niveau de Service) de Charleroi ont démarré simultanément le 22 mai dans les communes désignées par le fonctionnaire délégué de la Région wallonne. Elles se clôtureront le 22 juin prochain.

Consultez les documents de l'enquête publique relatifs à la N5 ici :

- <https://tinyurl.com/bhns-n5>

Consultez les documents de l'enquête publique relatifs à la N53 ici :

- <https://tinyurl.com/bhns-n53>

Consulter les informations pratiques concernant Montigny-le-Tilleul ici :

- <https://tinyurl.com/bhns-mlt>

Si vous souhaitez vous rendre au service travaux de votre administration communale, nous vous conseillons vivement de prendre un rendez-vous préalable.

La personne en charge de vous renseigner sur le projet est Monsieur Vander Haegen, vous pouvez le joindre en contactant l'accueil de l'administration communale au 071/51.88.10 ou par mail à l'adresse suivante :

[cedric.vanderhaegen@montignyletilleul.be](mailto:cedric.vanderhaegen@montignyletilleul.be)



Toutes les infos sur le site : <https://bhnscharleroi.be>

## ENQUÊTE PUBLIQUE

## Les Plans de Gestion des Risques d'Inondation 2022 - 2027

Questionnaire en ligne :



Du 3 mai 2021 au 3 novembre 2021



La gestion des inondations en Wallonie, tous concernés... tous impliqués.

La Wallonie est depuis toujours confrontée aux inondations.

Sous l'impulsion de la Directive Inondation, les Plans de Gestion pour les 4 Districts Hydrographiques Internationaux (Meuse, Escaut, Rhin, Seine) permettent de se fixer ensemble des objectifs en matière de gestion des inondations et de définir des mesures pour les atteindre.

À l'occasion de leur mise à jour,

**DONNEZ-NOUS VOTRE AVIS !**



Infos & documents : [enquetepublique-plandeggestion-inondation.wallonie.be](http://enquetepublique-plandeggestion-inondation.wallonie.be)

Ou rendez-vous dans votre administration communale aux heures habituelles d'ouverture, ou sur rendez-vous à déterminer avec la personne de contact suivante :

Vos observations écrites peuvent être transmises au service environnement :

Rue de Marchienne, 1 - 5  
6110 Montigny-le-Tilleul  
071/ 60.98.73  
[environnement@montignyletilleul.be](mailto:environnement@montignyletilleul.be)



## DÉCLAREZ VOTRE REMORQUE EN LIGNE !

**Vous utilisez une petite remorque ?** N'oubliez pas de la déclarer en ligne ! Sont considérées comme "petite remorque", les remorques d'une **masse maximale autorisée de maximum 750 kg**.

Indépendamment de la crise sanitaire qui touche actuellement notre pays, le SPW Fiscalité poursuit ses missions de service public tout en veillant à offrir à ses usagers un service de qualité.

Dans ce cadre, comme chaque année, l'administration wallonne lance sa campagne de communication « petites remorques ». Celle-ci a pour objectif d'informer les contribuables wallons de l'obligation de déclarer l'utilisation d'une petite remorque ou de révoquer sa déclaration le cas échéant. Sont considérées comme « petite remorque », les remorques d'une masse maximale autorisée de maximum 750 kg.

Les remorques d'une masse maximale autorisée (MMA) jusqu'à 750 kg font en effet partie des véhicules non automatisés. Cela signifie qu'ils ne font pas l'objet d'une immatriculation à la DIV et doivent donc être déclarés afin de pouvoir s'acquitter de la taxe de circulation annuelle. Le montant de la taxe s'élève à 39,34 € pour une MMA jusqu'à 500 kg et à 81,58 € pour une MMA comprise entre 501 et 750 kg.

Une démarche disponible sur : <https://monespace.wallonie.be>

Cette démarche est dorénavant accessible via le guichet en ligne Mon Espace.



### Ce qui change par rapport à l'ancien formulaire :

- une connexion sécurisée via des outils modernes (carte d'identité électronique, itsme®, sms) ;
- un pré-encodage des données connues de l'administration ;
- un remplissage facilité par adaptation du contenu en fonction des choix effectués ;
- la garantie de transmission d'un dossier complet par contrôle des champs obligatoires ;
- un suivi plus rapide de la déclaration ;
- un enregistrement des démarches réalisées dans l'historique personnel.

**En résumé, Mon Espace c'est davantage de sécurité, de simplicité et de rapidité !**



**GUICHET EN LIGNE DE LA WALLONIE  
POUR LES CITOYENS ET LES ENTREPRISES**

## VOTRE PERMIS DE CONDUIRE EST-IL TOUJOURS VALIDE ?

Saviez-vous que le permis de conduire « format carte d'identité » est valable pendant 10 ans ?

Les citoyens sont personnellement responsables du renouvellement administratif de leur permis de conduire modèle carte bancaire en temps opportun.

### Vérifiez donc la date de validité de votre permis de conduire !

S'il expire dans les 3 mois à venir, veuillez prendre contact avec le service Population pour en demander un nouveau.

### Vous disposez encore d'un permis de conduire papier ?

Il est toujours valable en Belgique et à l'étranger (jusque 2033). Après 2033, le permis européen format carte d'identité sera obligatoire.

### Votre service population :

N'hésitez pas à contacter nos collègues avant de vous déplacer jusqu'à eux. Vous pouvez demander le service population au 071/609.835, au 071/609.836 ou envoyer un mail à l'adresse suivante : [population@montignytilleul.be](mailto:population@montignytilleul.be).

The graphic features the logo of the Walloon Region and the text 'COMMUNAUTÉ DE LA WALLONIE' and 'MOBILITÉ ET TRANSPORTS'. The main heading reads 'VÉRIFIEZ LA DATE DE VALIDITÉ DE VOTRE PERMIS DE CONDUIRE!'. Below this, two images show a driving license with a magnifying glass over the expiration date. The text below the images states: 'Le permis au format « carte bancaire » a une validité de 10 ans ! Votre permis n'est plus valable dans 3 mois ? Prenez contact avec votre commune pour le renouveler.' At the bottom, there are social media icons for Facebook, Twitter, LinkedIn, Instagram, and YouTube, along with the website address [www.mobilit.belgium.be](http://www.mobilit.belgium.be) and the .be domain logo.

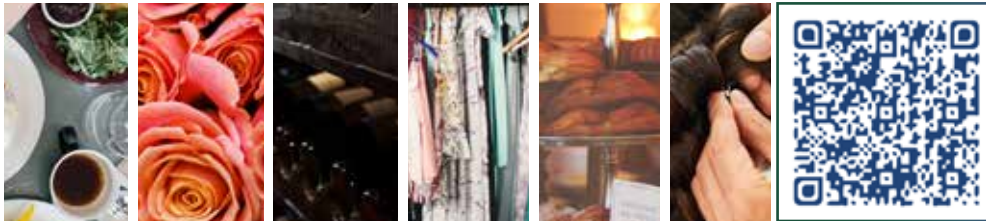


## ACTION " CHÈQUE COMMERCANTS " !

Dans le cadre du "Plan Covid-19" mis en place par le Collège communal en avril 2020, chaque foyer a reçu un bon d'achat à dépenser dans le commerce local de son choix (parmi les commerces participants). Une façon comme une autre d'aider nos commerçants locaux et de relancer l'économie dans notre commune.

**Si ce n'est déjà fait, n'oubliez pas d'utiliser votre bon rapidement, il ne sera plus valable passé le 30 juin 2021 !**

**Vous pouvez consulter la liste des commerces participants** soit en scannant le QR code, soit en consultant le lien suivant : <https://tinyurl.com/commerces-liste> ou en demandant une version papier à l'accueil de votre administration communale.



Pour plus d'infos commerçants : [finances@montignyletilleul.be](mailto:finances@montignyletilleul.be)  
 Pour plus d'infos citoyens : [info@montignyletilleul.be](mailto:info@montignyletilleul.be) ou 071/51.88.10

## SUIVEZ LE CONSEIL COMMUNAL EN DIRECT SUR YOUTUBE

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, les prochaines séances du Conseil communal se tiendront en visioconférence, et ce, jusqu'à nouvel avis.

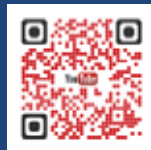
À défaut de pouvoir accueillir physiquement les citoyens qui auraient souhaité y assister et conformément aux dispositions du décret wallon du 1<sup>er</sup> octobre 2020 (qui concerne la tenue des réunions des organes communaux et provinciaux), la séance publique sera diffusée en direct (dès 19h30) sur la chaîne YouTube communale.

N'hésitez pas à vous abonner à la chaîne afin d'être avertis lors du prochain direct : <https://tinyurl.com/youtube-mlt>



**PROCHAINE  
SÉANCE**

*Judi 17 juin*



SCANNEZ LE QR CODE POUR  
VOUS ABONNER À LA  
CHAÎNE



## COMMENT ÊTRE TENUS INFORMÉS ?

**Votre administration communale met à votre disposition différents canaux de communication :**

- le **site internet communal** "[www.montigny-le-tilleul.be](http://www.montigny-le-tilleul.be)" : outre les actualités et événements, vous y trouverez les informations pratiques liées à vos démarches administratives ;
- le **bulletin communal** : trimestriel informatif général que vous recevez dans votre boîte aux lettres mais que vous pouvez également consulter en ligne sur le site internet communal ici : <https://bit.ly/399SLxh> ;
- la **page facebook communale** qui relaye les actualités, événements, offres d'emploi, infos voirie, etc ;
- la **newsletter d'alerte** : vous recevez uniquement des informations urgentes/importantes, elle n'est pas récurrente ;
- la **newsletter de la bibliothèque communale** : elle vous informe des activités mensuelles de votre bibliothèque, votre ludothèque et de votre EPN ;
- la **newsletter de l'Accueil Temps Libre** : vous présente les stages pour enfants de 2,5 à 12 ans proposés sur l'entité.

## INSCRIVEZ-VOUS À NOS NEWSLETTERS EN SCANNANT LES "QR-CODE"





## MONTIGNY-LE-TILLEUL RENFORCE SA PRÉSENCE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX EN REJOIGNANT INSTAGRAM !

*Abonnez-vous dès aujourd'hui en recherchant "communedemontignyletilleul" sur votre application Instagram ou plus simplement en scannant le QR-code ci-dessous !*



**Vous aimez photographier des paysages montagnards ou landelins à travers vos balades ?** Vous souhaitez que l'on puisse les reposer sur notre page officielle ? Rien de plus simple !

**Vous pouvez nous identifier** dans votre publication et/ou **utiliser les hashtags #ilove6110** ou **#ilove6111** selon l'endroit d'où proviennent vos photos !



**Ce nouveau média vient compléter les canaux de communication** déjà existants :

- la page Facebook : [www.facebook.com/communemontignyletilleul](http://www.facebook.com/communemontignyletilleul)
- le site internet : <https://www.montigny-le-tilleul.be>

Cette initiative vise un développement du référencement de l'entité à travers les **multitudes de paysages bucoliques qui n'attendent qu'à être photographiés !** Régulièrement, **photographies et stories viendront alimenter le compte** afin de vous présenter un paysage, une initiative, un évènement ou encore les coulisses de l'administration communale. Ce projet se développera au fil du temps.

Vous l'aurez compris, **il ne s'agit pas d'un doublon de la page Facebook communale**, vous n'y trouverez **pas le même contenu**. Certaines informations générales seront relayées à travers des stories mais il ne s'agit pas de l'objectif premier de ce nouveau média. **D'où l'intérêt de nous suivre sur les deux réseaux !**

Ce média sera, comme les autres canaux, alimenté par le service communication. Tout comme pour la page Facebook, **une charte d'utilisation** est à respecter afin de garantir une atmosphère sereine et agréable pour tou.te.s. Celle-ci est disponible sur le site internet communal.